



## **VESTIAIRE**

- L'établissement entretient le linge des Résidents, résistant au lavage en machine collective.
- Les lainages et le textile type « Damart » sont exclus ainsi que les vêtements nettoyés à sec.
- L'établissement ne peut entretenir le linge ne comportant pas de marque tissée solidement cousue, comportant le nom et prénom de la personne âgée, et la mention « Maison de retraite de CREPY ».
- Le linge peut être traité à l'extérieur aux frais des Résidents, ou par l'entourage, sans que le prix de journée puisse être minoré.

### **TROUSSEAU CONSEILLE:** pour Homme / pour Femme

- 3 pyjamas ou chemise de nuit
- 1 robe de chambre
- 1 peignoir douche éponge
- 6 slips
- 4 tricot de peau
- 4 combinaisons
- 4 paires de chaussettes - collants – bas
- 12 mouchoirs
- Vêtements de ville marqués
- 2 gilets
- 1 paire de chausson
- Chaussures de ville
- 1 chapeau de soleil
- 1 manteau
- 3 paires de draps pour lit d'une personne
- 3 taies d'oreiller
- 6 serviettes de toilette
- 6 serviettes de table.

### LA TROUSSE DE TOILETTE :

- Boîte pour appareil dentaire
- Rasoir électrique ou à lames
- Bombe à raser
- Eau de toilette
- Boîte à savon
- Savonnette
- Dentifrice
- Streadent
- Brosse à dents
- Verre à dents
- Bigoudis
- Shampoing
- Laque
- Nécessaire à maquillage
- Brosse à cheveux
- Peigne
- Miroir

Si la Famille entretient le linge, un sac à linge sale plastifié sera laissé à la disposition du Résident. Le renouvellement régulier du linge et des produits de toilette sera effectué quel que soit l'état de santé du Résident.

Confort : réveil ou montre à gros caractère – Calendrier.